

**Alliance Française de Plovdiv – Bulgarie****11<sup>ème</sup> Festival International de la Chanson Francophone « Clef d'or » Plovdiv 2014****Règlement 2014****ARTICLE 1 :**

L’Alliance Française de Plovdiv, sous le Haut patronage du Ministre des affaires étrangères de Bulgarie et de l’Ambassadeur de France à Sofia organise les 26, 27, et 28 juin 2014, la onzième édition de son concours national de la chanson francophone ouvert aux interprètes bulgares d’expression française âgés de 17 à 30 ans à la date du concours (lycéens, étudiants actuels ou anciens étudiants).

**ARTICLE 2 :**

- Les organisateurs s’engagent à fournir les locaux adaptés aux concerts et équipés (son).

**REMARQUE :**

- *Les candidats à la présélection doivent envoyer 2 photos numériques, si possible ; un court CV; et deux chansons, enregistrées en positif sur un CD.*  
*Ceux qui seront présélectionnés pour chanter aux concerts de Final à Plovdiv vont recevoir ensuite une fiche d’inscription qui doit être complétée et retournée aux organisateurs.*

**ARTICLE 3 :**

Les orchestrations utilisées en accompagnement lors du concours doivent être uniquement musicales et ne peuvent en aucun cas laisser entendre la voix d'un autre interprète.

**ARTICLE 4 :**

Le jury attribuera un premier prix d’interprète national.

Tous les chanteurs étrangers présélectionnés, lauréats des différents Festivals francophones de chansons des Alliances Françaises, participant au Festival « Clef d’or », reçoivent un diplôme.

Le premier prix national d’interprète, se verra attribuer un bijou en or.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix prévus.

D’autres prix, bourses, voyages et invitation à des festivals étrangers peuvent aussi être attribués exceptionnellement par le jury, des sociétés ou associations diverses.

Les décisions du jury, composé de Bulgares et de Français, sont sans appel.

**ARTICLE 5 :**

Les candidats s’engagent à remettre leur fiche d’inscription, les documents demandés avant le 31 Décembre 2013 auprès du secrétariat du Festival. Le formulaire de candidature peut être envoyé aussi par courriel à [aftb@afbg.org](mailto:aftb@afbg.org) ou à l’adresse de l’Alliance Française de Plovdiv – 34a, rue Dragan Tzankov, B.P. 1015, Plovdiv Bulgarie. Des renseignements peuvent être obtenus au secrétariat du concours **++359 (32) 63 13 43 ; 63 13 42**.

**ARTICLE 6 :**

Les candidats acceptent que leurs prestations, lors des concerts, soient enregistrées sur tous supports et diffusées par les médias partenaires de l’opération qui peuvent également utiliser des photos des participants sans versement d’indemnités compensatrices. Dans le cas d’enregistrements à des fins commerciales, un contrat devra être signé entre les différentes parties.

**ARTICLE 7 :**

Les candidats s’engagent à respecter le règlement, les locaux, les lieux, le personnel et le matériel mis à leur disposition par les organisateurs et leurs partenaires. En cas de dégradations ou de défaillances volontaires, ils s’engagent à rembourser les frais correspondants occasionnés.